

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

### DECLIN DU PROTESTANTISME AUX ETATS-UNIS.

Nous avons mentionné à diverses reprises que, parallèlement au travail théologique qui ramène chaque année un certain nombre de ministres anglicans à la foi catholique, un mouvement analogue existait dans la secte épiscopale d'Amérique et produisait également de consolantes conversions. Cette secte est fille de l'Eglise anglicane, et, quoique séparée de sa mère depuis l'Indépendance des Etats-Unis, elle conserve avec elle une sorte de communion : l'une et l'autre se font ainsi une illusion de catholicité. Le parti péusiste est même en majorité parmi les évêques protestants d'Amérique, tandis qu'il ne compte guère qu'un seul représentant dans les prélats de l'établissement de Henri VIII ; et comme le clergé américain a une forte part dans les élections épiscopales, il en résulte que sa tendance générale s'éloigne du protestantisme et se rapproche de la vérité. Les ministres du Nouveau-Monde cultivent leur sympathie pour l'école d'Oxford par d'actives correspondances et de fréquents voyages. On cherche mutuellement à s'éclairer ; on se transmet les doutes, les découragements, quand d'éclatantes conversions viennent priver l'Église anglicane de ses membres les plus vertueux ; mais trop souvent aussi on trouve, dans l'intérêt personnel et l'inquiète vanité, des prétextes suffisants pour fermer les yeux à la lumière. L'Eglise catholique est pauvre, elle n'offre pas de position lucrative, elle n'est pas *fashionable*, parce que la population irlandaise, qui ne songe pas à être élégante, forme une forte proportion des fidèles, en Amérique comme en Angleterre, et l'idée d'être de la religion des irlandais arrête plus d'une conscience susceptible qui se préoccupe plus des sarcasmes de la terre que des menaces de Péternité.

Mais il est aux Etats-Unis une autre secte qui offre la même division que la secte épiscopale en *Low Church* et *High Church* ; en *Basse Eglise* aux tendances calvinistes, et *Haute Eglise* se rapprochant des dogmes et des croyances catholiques. Les luthériens Allemands ont conservé dans l'Amérique à l'état de corps distinct depuis plus de deux siècles ; ils sont au nombre de plus de cinq cent mille, et ont près de six cents ministres qui leur prêchent en général en allemand. Mais Luther revenant au monde, il serait loisible de reconnaître ses doctrines parmi la majorité des protestants qui ont adopté son nom. Il avait foi en la présence réelle, autant qu'on peut le constater dans le désordre de ses contradictions ; et actuellement, dit le pasteur Schmuecker, l'opinion de luthériens de la basse Eglise : « Actuellement, l'opinion la plus générale dans les Eglises luthériennes est qu'il n'y a pas dans le pain et le vin de présence substantielle de la nature humaine du Sauveur ; qu'il n'y a rien de mystérieux ni de surnaturel dans l'Eucharistie ; que les espèces sont seulement des représentations symboliques du corps du Sauveur absent par lesquelles ses souffrances nous sont rappelées. »

L'école du *High Church* combat ces erreurs calvinistes, et son représentant le plus distingué est M. Nevin, professeur de théologie au séminaire luthérien de Mercersburg. Le savant ministre publie en outre une revue mensuelle pour y développer ses croyances ; et ses efforts constants tendent à ramener la vie dans la secte dont il fait encore partie, par l'introduction de vérités et de cérémonies catholiques. Ses travaux le mettent en butte aux attaques incessantes du protestantisme

dans la chaire et dans la presse, et on lui reproche, non sans raison, ses tendances *romantistes*. Mais le docteur Nevin n'en poursuit pas moins sa marche, et dans une série d'articles sur les premiers siècles de l'Eglise, il rend une justice éclatante à l'antiquité et à l'uniformité de tous ses dogmes. On comprend quelle influence doit avoir sur des protestants sincères le jugement du docteur professeur au sujet de la question la plus débattue depuis la Réforme. Quel était le christianisme des premiers âges ? Était-ce le protestantisme ou le catholicisme ? Quelle était la foi de l'Eglise au Concile de Nicée ? Était-ce celle de Rome ou de Genève, ou celle de Cantorbéry ? Quelles étaient les doctrines de saint Cyrille, de saint Augustin, de saint Ambroise ? — Telles sont les pensées qui préoccupent tout d'abord le protestant qui veut porter ses investigations au delà de Luther ; mais combien peu de personnes ont la science et le courage de remonter aux origines pour y chercher la solution de leurs doutes ! A celles-là le docteur Nevin évite les recherches par l'affirmation suivante : « Le christianisme de Nicée, le système dont le quatrième siècle hérita du troisième et qu'il transmit au cinquième siècle, n'est pas le protestantisme, et encore moins le puritanisme. Il ne leur ressemblait en rien, mais dans tous ses principes et caractères essentiels, ce n'était ni plus ni moins que le Romanisme lui-même. Si le grand Athanase se trouvait maintenant à Londres ou à New-York, on ne le verrait qu'un pied des autels catholiques ; saint Augustin ne reconnaîtrait aucune secte évangélique ; saint Chrysostôme trouverait le puritanisme de la Nouvelle-Angleterre plus inhospitalier et plus aride que les déserts de l'Égypte. »

Le docteur Nevin n'admet pas que les anglicans eux-mêmes aient le droit de revendiquer une communion de doctrines avec les chrétiens du quatrième siècle au détriment des catholiques. Il va ainsi plus loin que les péusistes les plus avancés. « Cette prétention pèche par la base et est historiquement fautive ; le fait est incontestablement faux. Y croire, c'est s'appuyer sur un roseau brisé. La distinction des anglicans est vaine entre le système de l'Eglise primitive et celui des âges postérieurs. Le Christianisme de Nicée dans sa constitution entière était du même ordre que le Romanisme. »

Les travaux du docteur Nevin méritent de prendre place à côté de ces célèbres *tracts* d'Oxford, comme tribut éclatant rendu par des adversaires à la foi immuable de l'Eglise, et nous faisons des vœux et des prières pour que leur savant auteur vienne bientôt grossir les rangs des nombreux ministres protestants devenus depuis leur conversion l'ornement du sacerdoce américain.

BARRIERE (Univers.)

### JOURNAL D'UN CONFESSEUR DE LA FOI (1793-1795)

Il y a déjà plusieurs années, est mort à Tours un vieux chanoine fort respecté de tout le monde et assez singulier dans ses allures. Il avait conservé la simplicité des mœurs anciennes, on y mêlant de son chef quelque chose de rude, de libre et de vert, qui ne laissait pas d'être parfois assez plaisant. Austère et dur à lui-même, jeûnant toute l'année, il était de même étranger aux raffinements contemporains des mœurs et du langage. Il traitait les choses rondement ; les attendrissements extérieurs et les apitoiements en paroles lui étaient

inconnus. Il vivait uniquement de la foi, les courtoiseries du monde le touchaient peu. Le chaume était un meuble, par exemple, qu'il avait complètement retranché de son usage ; en tout temps et en toutes circonstances il allait par les rues la tête découverte et le chapelet à la main. On le rencontrait dans les quartiers les plus fréquentés de cette élégante ville de Tours, passant sans le regarder au milieu des promeneurs et en égrenant tranquillement ses *Ave Maria*, qu'il récitait sur un ton brusque et presque bouffon. Il avait ainsi quelques excentricités sur lesquelles il est inutile de nous appesantir.

Mais ce personnage assez singulier était l'objet de la vénération de tout le diocèse ; on n'était pas seulement son âge qui en était cause, — bien que le clergé, contrairement aux mœurs du jour, ait partout conservé le respect d'autrefois pour les vieillards, — ni sa science ecclésiastique, qui était sérieuse et profonde, ni même sa vie tout entière, adonnée aux fonctions du ministère pastoral, exercé partout avec un grand zèle pour le service de Dieu et une ardente charité pour le prochain. Cette couronne sacerdotale est portée avec honneur par bien des prêtres du clergé de France. Elle recevait un relief particulier chez M. Leprout, parce qu'il avait été à la fin du dernier siècle un des confesseurs de la foi. Agé de vingt-cinq ans et n'ayant encore reçu que les ordres mineurs, il quitta le séminaire et la ville de Tours en 1791, pour ne pas assister à l'installation de Michel Sazor, ancien curé de Loches, nommé évêque constitutionnel du département d'Indre-et-Loire. M. Leprout avait cependant sous les yeux d'assez tristes exemples. Le collège de Tours était dans ces derniers temps sous la direction des Oratoriens ; on sait le scandale que donna pres que partout cette congrégation. Le principal de Tours fut un des plus débauchés. Le prêtre apostat, représentant du peuple, Isabeau, s'est fait un nom dans les fastes de la Révolution ; il avait, pendant sa direction au collège, distingué le jeune Leprout, qui s'estima alors fort honoré de cette particularité et avait cultivé l'affection que professait pour lui son supérieur. Celui-ci chercha vainement à tromper sa bonne foi et à l'attirer au schisme. Après s'être refusé à assister à l'installation de l'évêque constitutionnel d'Indre-et-Loire, M. Leprout ne voulut pas davantage communiquer avec le curé *juvénal* de sa paroisse. Il fut arrêté au mois de mars 1793 et condamné à la déportation comme insensé ; il fut conduit à Bordeaux, pour être embarqué pour la Guyane française ; dans cette attente il passa deux ans à Bordeaux, à Blaye et sur les pontons. Il a écrit l'histoire de cette captivité, que nous donnons en entier à nos lecteurs. J'ignore s'ils y trouveront quelque intérêt, mais il nous a paru difficile de n'être pas touché à la lecture de ces pages ; elles ont un accent de vérité qui vaut mieux que tous les agréments de style. M. Leprout, on le conçoit, ne se piquait nullement de littérature ; il raconte avec bonhomie tout ce qu'il a vu ; mais ce qu'il a vu et ce qu'il a subi, c'était le martyre dans toute sa sublimité. En parcourant son récit, nous nous imaginons retrouver quelques-uns de ces anciens actes des saints de la primitive Eglise, ou un des survivants raconte à ses frères les combats et les victoires dont il a partagé les fatigues.

Il n'y a là ni réflexions, ni réminiscences, mais un simple exposé de ce qui s'est fait et de ce qu'on a souffert. Une pareille éloquence suffit ; ce qu'on appelle aujourd'hui la mise en scène ressort du fond des choses, et les caractères des divers personnages se montrent natu-

rellement dans leur jour véritable. A côté de la résignation des martyrs acceptant sans trouble et sans hésitation la faim, le froid, l'exil et la mort pour garder leur foi et pour la maintenir intacte et à l'abri de tous les soupçons et de toutes les erreurs, apparaissent la rage brutale et les excès de colère de leurs persécuteurs de la Montagne, en même temps que les raffinements plus décents et non moins hostiles de ceux qui s'appelaient alors les républicains honnêtes, et qu'on rangeait sous le drapeau de la Fédération. Il est curieux de voir dans le récit de M. Leprout un de ces honnêtes et modérés personnages, après avoir soustrait aux fureurs populaires les prêtres détenus, les réunir pour leur faire un petit discours sur la nécessité où ils étaient de s'aimer les uns les autres.

Tous les exemples consolants de ces récits ne viennent pas uniquement de l'intérieur de la prison, où au milieu de la misère et de la souffrance, on ne mettait pas en oubli le salut des hommes ; notre historien marque à diverses reprises l'abattement des populations, dont une certaine partie eût voulu résister aux atrocités qu'on commettait en son nom, mais il signale aussi quelques exemples d'énergie qui réjouissent le cœur. On aimerait à connaître le nom de ce catholique zélé qui, tous les jours, après avoir ouvert les fenêtres d'une des chambres hautes de sa maison, y faisait célébrer une messe à laquelle les prêtres détenus assistaient du haut de la plateforme de leur prison. Bien des faits de même sorte abondent dans le récit de M. Leprout ; le lecteur n'a pas besoin qu'on les lui fasse remarquer. Nous laissons l'historien, dans toute sa simplicité, raconter, comme disait l'autre jour M. Guizot, les traits de courage et de dévouement héroïques donnés par les prêtres au milieu d'une adversité inouïe.

LÉON AUBINEAU.

### Relation des peines et des dangers encourus par les prêtres du diocèse de Tours, condamnés à la déportation, en 1793 ; par un des déportés.

Le 20 mars 1793, je fus arrêté à Vernou, ma paroisse natale. J'étais simple clerc tonsuré et je vivais retiré chez mon père depuis le 1er avril 1791. L'Assemblée nationale s'efforçait alors d'établir un schisme en France. Elle exigeait de tous les évêques et prêtres en fonctions le serment de soutenir la constitution civile du clergé, que l'Assemblée avait décrétée et que 132 évêques avaient repoussé. Le Pape Pie VI, par un bref du 10 mars 1793, venait de condamner cette constitution prétendue civile comme hérétique et contraire à la discipline générale de l'Eglise. Je n'avais pas voulu participer au schisme, mais on n'avait aucun prétexte pour exiger de moi le serment. Je n'avais pas de fonctions, je n'étais même pas dans les ordres. Sur la dénonciation de six citoyens de ma commune, (1) je fus arrêté comme dangereux à la République parce que je ne communiquais pas avec le curé de Vernou. Il avait en la faiblesse de jurer, et il rendait obéissance à l'évêque intrus Sazor, installé à Tours en remplacement de M. de Conzié, légitime archevêque depuis 1785.

Les autorités de Vernou firent la visite de mes papiers et de mes livres, n'y trouvèrent rien de contraire aux lois de l'Etat et en dressèrent le procès-verbal. On m'envoya ensuite à Tours, escorté par une dizaine de gardes

nationaux. C'étaient des hommes de la commune ; ils étaient tous de ma connaissance et me traitèrent honnêtement. Ils me défendirent à Vouvray de plusieurs jeunes gens qui faisaient mine de m'insulter. Deux compagnons nous rencontrèrent ensuite à Roche-Carbon et firent route avec nous, en venant contempler moi toutes les injures que le démon peut inspirer. En arrivant à Tours et en passant sur le pont, ces deux forcés se précipitèrent à crier qu'il était inutile de me laisser aller plus loin, qu'il fallait me jeter à Peau ; ils essayèrent de saisir de moi et de me faire passer par-dessus le parapet. Mes gardes eurent à me défendre vigoureusement afin d'accomplir l'ordre qu'ils avaient reçu de me conduire sain et sauf devant les membres du comité de surveillance. C'était le soir du dimanche des Rameaux ; il y avait une foule considérable sur le pont et sur la place de l'Hôtel-de-Ville ; et les deux compagnons trouvaient de l'écho parmi ce peuple ; des vociférations menaçantes s'élevaient de toutes parts. — Encore un pour la guillotine ! criaient-ils de tous côtés. M. Barbier, curé de Saint Georges, vint à passer quelques instants auparavant, ce doit, comme moi, par des gardes nationaux de sa paroisse, et il avait essayé les mêmes avances. On eut quelque peine à me faire échapper aux mauvais traitements. La foule encombra la rue Neuve et surtout la cour de la maison de l'ancienne Intendance, où siégeaient alors les membres du département et ceux du comité révolutionnaire. On me remit entre leurs mains. Des jeunes gens me poursuivirent jusqu'à la salle des délibérations, criant toujours : A la guillotine ! et, joignant les gestes aux cris, ils menaçaient sur mon cou l'épée ou le couteau devant frapper. Dieu me donna la grâce de ne pas être troublé. Je désirais voir finir une vie que l'aveuglement et la barbarie de mes concitoyens rendaient si misérable ; mais je n'étais pas digne de souffrir le martyre pour la défense de la Foi.

On me fit subir un interrogatoire sur la cause qui m'avait empêché, deux ans auparavant, lorsque j'étais encore au grand séminaire, d'assister, à la cathédrale, à la cérémonie schismatique de l'installation de l'évêque intrus. Je répondis que ma conscience me l'avait défendu, et qu'ayant un archevêque canoniquement institué, je ne pouvais en reconnaître un autre. Je m'attendais à être envoyé en prison pour être guillotiné. On se contenta de me conduire à la maison de détention. C'était mon ancien grand séminaire.

Peus l'honneur et la joie de m'y trouver réuni à plus de cent prêtres vénérables, emprisonnés à cause de leur refus de prêter le serment sacrilège et de leur fermeté à soutenir les vérités immuables de notre sainte religion. On leur laissait encore la liberté de dire la messe dans l'intérieur de la maison. J'eus ainsi le précieux avantage de pouvoir me dédommager du long temps que j'avais passé dans ma commune sans pouvoir assister aux divins mystères, même les dimanches et les plus grandes fêtes. Je remerciai Dieu, dont la providence m'avait conduit dans cette maison de détention, où je pouvais entendre et servir plus de dix messes par jour.

Ce bonheur et cette tranquillité ne furent pas de longue durée. Les membres composant le Directoire du département voulurent faire preuve de leur chaud patriotisme et prirent sur eux d'augmenter la rigueur des décrets de la Convention. Elle avait condamné les prêtres insensés non infirmes et âgés de moins de 60 ans, à la déportation ; le département d'Indre-et-Loire prit un arrêté pour

↳ Voir la 4e page

### REVUE DE

### LE MONTAGNARD

OU LES

### DEUX REPUBLIQUES.

1793—1848.

(Seconde partie—1848.)

La France n'a pas accepté la République, elle l'a subie. C. D. V.

### CHAPITRE SIXIÈME.

(Suite.)

—La Vrillière s'était blâcé vers son secrétaire et avait ouvert son tiroir.  
—Marini, dit-il en présentant à l'Italien une poignée de billets de banque qu'il avait pris au hasard, je suis content de toi, et je veux que tu le sois aussi de moi. Continue à me bien servir.  
—Je continuerai, répondit Marini en enfouissant dans ses poches les précieux papiers.  
—Tu m'as dit rue d'Anjou ?  
—Numéro 27.  
—C'est bien !...  
—L'Italien s'inclina et sortit.  
Tout en gagnant la rue Ste. Croix, de la Bretonnerie, il disait à part lui, en se frottant les mains :

—Je vois que nous nous entendions très bien avec monsieur Barsson de La Vrillière. Aussitôt qu'il avait été seul, La Vrillière s'était jeté sur les papiers, comme la panthère affamée se jette sur sa proie. Le nom de Saverney faisait apparaître devant lui toute cette scène terrible de mépris et de malédiction ; il revoyait, fantôme implacable, le vieux duc debout devant lui, et il lui semblait entendre résonner, une à une, autour de lui, toutes ces voix pleines d'imprécations. Un instant il resta immobile, les papiers à la main, le regard fixe, la respiration oppressée, car il sentait remuer en son cœur altéré la haine et le fiel si près de débouter. Puis il fit un geste de profond dédain, et se mit à lire.

Peu à peu son visage changea d'expression ; il lisait ; des sourires inachevés passaient sur ses lèvres, desquelles des mots entrecoupés s'échappaient comme tombent des gouttes d'eau d'un verre trop plein. A peine avait-il parcouru la dernière page, qu'il sortit, et courut rue d'Anjou.  
—Avant de frapper à la porte extérieure, La Vrillière s'arrêta, car les battements de son cœur le suffoquaient, et il lui eût été impossible de prononcer un seul mot.  
Quelques instants après, il monta l'escalier qui conduisait aux appartements de la princesse.  
—Venillez faire savoir à la princesse Palliano que M. De La Vrillière désire lui parler, dit-il en remettant sa carte à la première personne qu'il rencontra.  
Il ne tarda pas à être introduit ; car, depuis

longtemps, il eut été présenté à l'Italien sans des retards et des prétextes qu'il avait fait naître lui-même, ne voulant pas, comme nous l'avons vu par la scène précédente, voir la princesse Olympia avant d'avoir reçu de Marini les détails que celui-ci avait promis de lui apporter. Maintenant, il pouvait se présenter sans crainte ; il était muni de ses armes, prêt à la défense comme à l'attaque.  
Il trouva la princesse préparée, le son otdé, à tout événement, car elle se doutait bien que cette visite inattendue devait avoir un but sérieux.

Quand La Vrillière entra, elle s'inclina légèrement et lui fit signe de s'asseoir.  
Celui-ci la salua avec une courtoisie sans reproche ; mais, dans son attitude, dans la manière même dont il s'assit, il était facile de voir qu'il ne venait pas demander une faveur, mais plutôt parler en maître.  
La princesse avait trop de finesse dans l'esprit, trop de perspicacité dans le regard, pour ne pas avoir saisi cette nuance.  
La Vrillière prit le premier la parole.  
—Bien que n'étant pas encore connu de vous personnellement, madame la princesse, dit-il, j'ai pensé que mon nom ne vous était pas assez étranger pour m'interdire de me présenter seul.  
—En effet, Monsieur, répondit Olympia avec un demi sourire, j'ai souvent entendu parler de vous par nos amis communs.  
—Si je n'ai pas encore eu l'honneur de vous voir, interrompit La Vrillière impatient d'arriver à la conversation qu'il voulait avoir, je

me suis bien souvent entretenu de vous, car j'ai longtemps habité l'Italie.

—Ah ! fit la princesse.  
—Florence et Naples. Vous avez principalement habité ces deux villes, n'est-ce pas ?  
Une légère rougeur colora subitement le pâle visage de la princesse.  
—Ce sont deux belles villes, n'est-ce pas, Madame ? reprit-il en appuyant sur chaque syllabe, et elles laissent dans la pensée de ceux qui les ont quittées, des souvenirs ineffaçables.

La Vrillière, après avoir prononcé ces paroles avec une accentuation particulière, se leva tout à coup et s'approcha de la princesse.  
—Tenez, madame, lui dit-il d'une voix qui semblait être malgré lui l'écho de toutes les agitations de son cœur, je vais droit au but ; car si je sais pourquoi dans le fond de votre âme vous avez juré haine éternelle à la société, vous savez aussi que j'ai reçu le plus sanglant affront qui puisse marquer un fer rouge au visage d'un homme. La vengeance et la haine nous conduisent tous deux par la main ; il n'y a pas plus ici de princesse Palliano qu'il n'y a de La Vrillière ; il y a Thérésina l'Italienne et Barsson le fils du sabotier de Fonteville.  
Olympia se leva toute droite. Le sang qui avait un instant coloré ses joues s'en était retiré ; elle était blanche comme un spectre ; ses lèvres blémées s'agitèrent.  
—Thérésina ! Thérésina ! répéta la princesse

se en tombant assise et en inclinant sa tête sur sa poitrine.

—Comment j'ai su cela ! reprit La Vrillière, mais comment ont-ils détéré, eux, ce secret enfoncé depuis plus de cinquante ans, pour me jeter un visage un papier taché de sang ! C'est que la tombe parlie, ou que les vivants n'oublient jamais ! Il me pour honte ! haine pour haine !... Donnez-moi la main, princesse Palliano.

Elle saisit d'un mouvement convulsif un des bras d'Olympia.

La main de La Vrillière souleva ce bras, sans que la tête immobile se fût relevée.

C'est que, pour cette femme, tout le passé venait de se réveiller sous le souffle d'une seule parole, et ce passé s'écrasait, après bien des années, comme si ce souvenir n'eût eu qu'un seul jour.

—Madame, dit La Vrillière, dont le front était inondé de grosses gouttes de sueur, écoutez-moi. Nous voulons nous venger tous deux, et nous nous vengerons, soyez en certaine. Pourquoi je suis venu vous parler ainsi, je vais vous le dire : Vous connaissez un jeune homme appelé Saverney, le petit fils du vieux duc de Saverney ?

—Oui, dit la princesse machinalement, relevant brusquement la tête avec un mouvement de dédain orgueilleux.

—Je suis folle, murmura-t-elle.  
La force de la volonté était si puissante chez cette femme quand elle se raidissait contre elle-même, que son visage, dont les traits tout-

CORRESPONDANCE LYONNAISE.

Lyon, le 24 mars 1852.

M. le Rédacteur,

Les religieux du Mont St. Bernard ont averti le monde entier que la perte de leur institut...

La presse vit sous le régime le plus sévère qui se puisse imaginer; elle n'a aucune chance de succès...

Et maintenant, voilà le printemps, ce temps aimé des amoureux de la verdure et des fleurs...

La ville de Rome est remise de son étonnement; il n'est plus question de complots. Il paraît que les révolutionnaires ont le même entêtement partout.

Tant que l'armée française sera à Rome, le St. Père n'aura rien à redouter de la part des émetteurs, et malgré le surcroît d'augmentation que l'occupation de Rome veut à notre budget...

Je n'ai l'honneur d'être, Monsieur, Votre très humble serviteur, M. L. M. G.

les nouvelles institutions qui compromettent tant soit peu leurs intérêts... D'ailleurs, les électeurs de Paris ont voulu avoir l'honneur d'envoyer un mauvais révolutionnaire à la chambre des députés...

La venue du maréchal Soult est morte, et pendant que cette âme élevée dans la religion prétendue réformée entrait dans le sein de la sainte église...

Les lectures de M. Brownson sont apparemment peu d'actualité pour les annotateurs très-forts du *Montreal Witness*...

Nous saisissons cette occasion pour remercier le *Witness* de ce qu'en informant ses lecteurs des "accusations désagréables" de certains journaux qui nous ont reproché la prétendue "fausseté" d'une lettre...

Nous avons à rappeler que ce soir, à huit heures, dans la salle des Odd-Fellows, Grande Rue St. Jacques, M. Brownson reprendra la série de ses lectures sur ces deux Questions: 1° Pourquoi suis-je un protestant? 2° Pourquoi suis-je un Catholique?...

Nous annonçons avec plaisir le retour au Canada de M. Désautels, curé de Rigaud, et d'E. Fréchet, de Chambly.

—Qui, je l'ai fait... qui je l'ai fait... s'écriait-elle, parceque... —Elle mit ses deux mains sur sa bouche, comme si elle eût eu peur que des paroles s'en échappassent malgré elle.

—Sur votre âme, monsieur, dit-elle, après un moment de silence, ne me parlez jamais de cela; vous me rendriez folle! —N'est-ce pas, dit LaVrillière d'une voix sombre; il faut que toute destinée s'accomplisse.

A regarder Olympia, les yeux fixes, sans mouvement, on eût dit une froide statue de marbre.

Les paroles de LaVrillière avaient tordu son cœur et en avaient arraché les dernières semences généreuses; l'éclair de douce pitié qui avait passé en elle, venait de s'éteindre et de disparaître entièrement; la froide immobilité de son visage descendait jusqu'à son cœur; son sang, un instant réveillé, se glaçait; Olympia redevenait bien la femme sans cœur, sans conscience, implacable envers les autres, comme on l'avait été à elle-même.

—Qui a parlé de pitié? dit-elle d'une voix lente et glacée; de la pitié! moi!... Des remords! moi!... de l'affection! moi!... allons donc!...

Et elle se mit à rire d'un rire nerveux, sans que ses yeux perdissent rien de leur fixité, sans que les traits de son visage participassent au mouvement de ses lèvres.

Le petit livre de Marini était un puissant talisman, et chaque coup que LaVrillière frappait avec les pages de ce livre avait un profond retentissement.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, MARDI, 20 AVRIL 1852.

PREMIÈRE PAGE: —Declin du Protestantisme aux Etats-Unis. —Journal d'un confesseur de la Foi (1793-1795).

FEUILLETON: —LE MONTAGNARD OU LES DEUX RÉPUBLIQUES: —1793-1848. —Seconde partie: 1848. —(Suite.)

ORDINATION. —Dimanche dernier, dans la cathédrale de cette ville, Sa Grandeur Mgr. A. M. Blanchet, Evêque de Nesqually, a conféré l'Ordre sacré du Diaconat à M. L. R. Fournier et les Ordres Moindres à MM. W. Falley et J. Quinn, tous trois pour le Diocèse de Montréal.

Les lectures de M. Brownson sont apparemment peu d'actualité pour les annotateurs très-forts du *Montreal Witness*...

Nous pourrions reprocher au *Montreal Witness* de ne pas mentionner les faits relatifs à la dénomination frivole de Mgr l'Archevêque de Québec...

Nous saisissons cette occasion pour remercier le *Witness* de ce qu'en informant ses lecteurs des "accusations désagréables" de certains journaux qui nous ont reproché la prétendue "fausseté" d'une lettre...

Nous avons à rappeler que ce soir, à huit heures, dans la salle des Odd-Fellows, Grande Rue St. Jacques, M. Brownson reprendra la série de ses lectures sur ces deux Questions: 1° Pourquoi suis-je un protestant? 2° Pourquoi suis-je un Catholique?...

Nous annonçons avec plaisir le retour au Canada de M. Désautels, curé de Rigaud, et d'E. Fréchet, de Chambly.

—Qui, je l'ai fait... qui je l'ai fait... s'écriait-elle, parceque... —Elle mit ses deux mains sur sa bouche, comme si elle eût eu peur que des paroles s'en échappassent malgré elle.

—Sur votre âme, monsieur, dit-elle, après un moment de silence, ne me parlez jamais de cela; vous me rendriez folle! —N'est-ce pas, dit LaVrillière d'une voix sombre; il faut que toute destinée s'accomplisse.

A regarder Olympia, les yeux fixes, sans mouvement, on eût dit une froide statue de marbre.

Les paroles de LaVrillière avaient tordu son cœur et en avaient arraché les dernières semences généreuses; l'éclair de douce pitié qui avait passé en elle, venait de s'éteindre et de disparaître entièrement; la froide immobilité de son visage descendait jusqu'à son cœur; son sang, un instant réveillé, se glaçait; Olympia redevenait bien la femme sans cœur, sans conscience, implacable envers les autres, comme on l'avait été à elle-même.

—Qui a parlé de pitié? dit-elle d'une voix lente et glacée; de la pitié! moi!... Des remords! moi!... de l'affection! moi!... allons donc!...

Et elle se mit à rire d'un rire nerveux, sans que ses yeux perdissent rien de leur fixité, sans que les traits de son visage participassent au mouvement de ses lèvres.

Le petit livre de Marini était un puissant talisman, et chaque coup que LaVrillière frappait avec les pages de ce livre avait un profond retentissement.

Ce que coûte l'INTERPRETE. — On évalue à 260 millions de piastres ce que le débit des liqueurs spiritueuses coûte annuellement en France aux consommateurs; en Angleterre, cette consommation atteint annuellement au chiffre de 195 millions de piastres; en Suède, à 65 millions, et à 40 millions aux Etats Unis; ce qui, pour ces quatre contrées, forme un total de 560 millions de piastres, d'après la supputation d'un journal américain. Ce bilan de la consommation des spiritueux donne une idée de l'immense sacrifice pécuniaire que s'imposent les peuples pour satisfaire moins au besoin de la nature qu'au penchant d'une habitude funeste. Aucune taxe ne pèse aussi lourdement sur les individus que ces contributions onéreuses qu'ils s'imposent volontairement à cet égard, sans mettre en ligne de compte la corruption qu'engendre inévitablement le libre et facile usage de l'alcool. Il n'est que trop évident que le journaliste que la consommation de ces stimulants dangereux cause à sa société en mal plus sérieux que ne saurait être la dépression du négoce qui en alimente la circulation dans toutes les parties du monde. La perdilion de tant d'êtres qui recèdent les pénitenciers et les prisons et qui doivent leur triste sort à la cause que nous venons d'indiquer, est encore, selon la pensée du même écrivain plus déplorable que ne serait la perte au fond des mers de tous les gains des artisans de la chrétienté.

La température continue d'être froide, et la débâcle sur le fleuve ne s'opère que lentement.

Deux arrivages d'Angleterre ont eu lieu le 15 à Québec. On remarque que c'est la première fois, au moins depuis 1760, que les vaisseaux de la métropole arrivent à si bonne heure à Québec en devançant les débuts de notre navigation locale.

C'est bien involontairement que nous avons omis d'accuser plutôt réception d'un exemplaire du "Pamphlet Populaire," petit volume contenant "tous les principaux documents officiels de l'Institut Canadien depuis la destruction de ses archives, il y a deux ans, et propre à le faire connaître aussi que ses travaux, ses moyens d'action et son utilité." Cet opuscule est en vente à 30 sols l'exemplaire à l'imprimerie de M. W. H. Rowen ou la partie typographique en a été habilement exécutée.

TRIBUNAUX.

JURISDICTION CRIMINELLE.

Un jeune charretier de cette ville, Ephraïm Dupras, mis en jugement aux dernières assises de la cour du banc de la Reine, par vol sur la personne, reçut le 31 mars, de la bouche de l'honorable juge Rolland, en même temps qu'une sentence de condamnation, la remontrance qui suit sur les circonstances aggravantes du délit qui l'avait amené devant la justice.

Jeune homme, Vous avez été trouvé coupable d'une offense grave et que la loi punit sévèrement, — celle de vol sur la personne d'une femme qui était entrée dans la voiture que vous conduisiez comme charretier. Vous devez à la merci du Jury, qui vous a recommandé à la cour, de ne pas être envoyé au pénitencier, car l'offense en elle-même demande cette punition et la loi l'exige, mais en laissant aux Juges à modérer la peine, s'ils le jugent convenable.

Ce qu'il y a de particulier dans votre crime, c'est la fausse idée que, peut-être, plusieurs d'entre les charretiers de notre ville entretenaient, et c'est sans doute parce que les Jurés ont cru qu'un jeune homme sans expérience pouvait avoir été dans l'erreur jusqu'à un certain point. Mais l'erreur ou le prétexte de l'erreur ne peut excuser que dans des esprits déjà dégâtés.

Quoi! il serait permis à un charretier qui n'est pas payé de dépothiller celui ou celle qu'il conduit — pour l'homme de lui ôter sa montre, pour la femme de lui ôter ses bijoux en les lui arrachant des doigts — et cela ne serait point une offense, ou n'en serait qu'une légère! et le char-

retier qui s'en rendrait coupable, comme vous, pourrait en faire un badinage et s'en vanter comme d'un exploit!

Il faut apprendre à tous que c'est une offense très grave. Rappelez-vous que ceux qui entrent dans votre voiture sont sous votre protection, surtout le sexe, qui est particulièrement sous la protection de la loi — et il n'est permis à qui que ce soit de prendre un gage. Mais le fait est que ce n'était qu'un prétexte, car en admettant même qu'il ne fût pas vrai que cette femme vous avait prévenu qu'elle n'avait pas d'argent et que vous aviez promis de la conduire gratis, (ce qui paraît assez probable,) comment pouviez-vous lui arracher de force une valeur de 3 ou 4 piastres, et cela pour vous payer de 15 sols! La chose est révoltante et sans la moindre excuse. Nous ne savons si la chose arrive fréquemment, mais la cour prend cette occasion d'annoncer à ceux à qui la leçon peut être utile, — que c'est le pénitencier qui est la punition du vol sur la personne d'un individu (homme, femme ou enfant). La loi ne permet aucune violence, protège la personne en toute occasion, et punit sévèrement.

Si aujourd'hui vous échappez à cette punition, c'est dû à ce que la cour, comme le Juré, peut croire que c'est chez vous une première offense et que ce sera la dernière. Mais il n'en sera pas ainsi si l'offense devient commune dans la classe à laquelle vous appartenez, car alors, il faudrait sévir.

NOUVELLES D'EUROPE.

FRANCE.

Le *Moniteur* a publié le 14 mars un décret portant qu'à l'avenir les actes judiciaires, au lieu d'être précédés de la formule républicaine: Au nom du peuple français, usitée depuis 1839, seraient précédés des mots: Louis-Napoléon, Président de la République, à tous présents et à venir, solus.

Il est arrivé à Paris dans la nuit du 20 mars, un convoi composé de 333 ind vidus condamnés à la déportation, et qui sont destinés, pour la plupart, à l'établissement pénitentiaire de Lambessa (Afrique). Dans ce convoi, qui vient du département de la Nièvre, se trouvent M. Lenoir, adjoint au maire de Chamoisy, et M. Moreau, avocat du barreau de cette ville.

Le Gouvernement a apporté le plus grand soin à l'adoption des mesures nécessaires pour la translation des personnes destinées à l'établissement pénitentiaire de Lambessa; des précautions nombreuses ont été prises pour l'accablément et la bonne installation des déportés. On assure que leur introduction en Algérie aura lieu par trois points différents, et dans les proportions suivantes: 1,100 seront dirigés sur Alger; 1,250 sur Oran, et 400 sur Bone. On évitera ainsi les inconvénients de l'engorgement sur un seul lieu, et tous les moyens pourront être pris pour le couchage, la nourriture et le campement des personnes formant les divers convois.

Le budget pour 1852, préparé par le Président paraît devoir obtenir l'assentiment public. Il y aura cette fois dans le département financier moins de bureaucratie.

Les derniers de la France avec le Maroc sont complètement terminés.

Ses journaux d'Europe nous apportent avec beaucoup de détails sur l'ouverture de la première séance du corps législatif, les discours du président, qui nous semble bien refléter l'homme qui préside en ce moment aux destinées de la France ainsi que la politique qu'il entend suivre. On trouvera ce discours dans une autre colonne.

INSTALLATION DU SÉNAT ET DU CORPS-LÉGISLATIF.

Cette imposante cérémonie a eu lieu aux Tuileries, dans la salle des maréchaux.

La salle des maréchaux ne peut contenir que 800 personnes environ; aussi, à l'exception du corps diplomatique, des députations de clergé et de la magistrature, et de 80 à 100 dames placées dans les hautes galeries qui entourent la frise de la salle, il n'a pu être distribué de billets à personne.

Un fauteuil en velours rouge, rehaussé de

à l'heure étaient bonleverés, avaient repris son immobilité serene.

—Oui, je connais M. DeSavernay, répliqua-t-elle.

—Olympia dit LaVrillière, debout devant elle, les traits contractés par une expression de férocité pour bien comprendre ce que j'attends de vous, écoutez ce que je vais vous dire: Le jour où une révélation terrible, inattendue, est venue briser mes rêves et mes espérances amities de toutes ces maléfictions qui m'obscurcissaient, de tous les visages irrités qui me regardaient, et de toutes ces voix implacables qui me criaient: Fils d'un traître et d'un assassin! Le vieux duc de Saverney s'est approché; je le vois, je le vois encore! avec son expression d'accablant mépris. Il a été sans pitié, cet homme! il a foulé à ses pieds, et brisé, mutilé l'homme déjà brisé et qui tendait ses mains. Ombres sanglantes, imprécations terribles! il a tout annoncé sur moi sans pitié! je vois le diable, sans pitié! Ah! quelle nuit! quelle nuit! ils m'ont chassé, honteusement chassé! Aussi, il faut que je me venge sur eux, et sur lui surtout! me comprenez-vous, maintenant!... comprenez-vous maintenant pourquoi je vous interroge à l'égard d'Arthur DeSavernay? Il faut que vous acquiesciez, que vous assujétissiez ce jeune homme, entendez-vous! et que vous le jetiez au milieu de la lie la plus infecte des sociétés secrètes... ce sera superbe!... Comme je rirai le jour où je dirai à cet implacable vieillard, son aïeul: Vois ton fils, ne cherche pas son cœur, il a été

brisé, traîné dans la boue; ne cherche pas son honneur, je le lui ai arraché!

LaVrillière avait oublié que la princesse était devant lui. Ce n'était pas à elle qu'il parlait; c'était à lui-même, à sa vengeance, à sa haine; et les paroles débordaient de son cœur comme les flots impétueux d'un torrent que rien ne peut arrêter ni contenir.

Olympia l'avait écouté froidement. Sa vie, si remplie de tempêtes de douleurs cachées et de haine aussi, était depuis longtemps habituée à ces orages subits de colère indomptable.

—Ainsi donc, dit-elle en levant par un mouvement involontaire ses yeux vers le ciel, ainsi donc, telle est la doctrine de tous, innocents ou coupables! Ainsi donc une volonté inexorable nous poursuit et nous condamne! La pitié n'est nulle part, la douleur est partout. Le serpent se glisse doré, mais venimeux; il répand sur chacun sa bave empoisonnée sur l'enfant qui croit, sur la femme qui espère! Ainsi donc, il n'est pas un noble sentiment, une croyance sainte, un rêve heureux qui soit respectés! Hier ces deux hommes, aujourd'hui celui-là!

Ce fut au tour de LaVrillière d'écouter avec étonnement.

—Oui, vous avez raison, dit-il avec une ironie marquée et en attachant ses regards sur Olympia. Géraldo le Napolitain, Géraldo l'enfant, avait de nobles sentiments, des rêves heureux, des croyances saintes; et, cependant... une femme a détruit tout cela, et le pauvre Géraldo est mort en blasphémant et en maudissant sa mère.

vice que je vous demande, permettez-moi de vous donner ce luxe que vous aimez et qui doit vous appartenir, ce luxe que vous avez en Italie; il faut que dans cet hôtel restant à neuf, vous donniez des fêtes splendides auxquelles chacun s'empressera d'accourir; mais que le mot fait entre nous soit un secret inviolable; que nul n'en sache jamais l'instant. Pour tous vos biens confisqués ils vous auront été rendus ou bien vous inventerez telle autre fable que vous voudrez. Vous aurez chez Rothschild un compte ouvert, et comme votre crédit ne sera pas limité, il vous aura en parfaite estime. Est-ce convenu?

Olympia le regardait avec étonnement. —Serait-ce à vous, reprit LaVrillière, ce heringot de langage que j'ai aperçu dans votre cour, attelé de deux chevaux étiques? bel équipage, ma foi, pour la princesse Palliacci! Demain, écrivez à Cromer, il vous donnera des chevaux; à Monbras, il vous donnera un coupé digne de vous; faites venir Maurice, et jetez par terre toutes les vieilles tentures que j'ai vues en entrant.

LaVrillière avait pris tout-à-l'heure Olympia par la terre, et la pressait maintenant par l'orgueil. Ce luxe dont il voulait entourer Mme d'Épernay par ambition, il le jetait par terre et par vengeance en pâture à l'Italienne.

Un sourire satanique passa sur les lèvres d'Olympia. Ce fut toute sa réponse. La princesse Palliacci était bien complètement elle-même.

(A continuer.)



